

# ➤➤ ADAPTATION DES ACTIVITÉS DE SCOUTISME MARIN AU PROTOCOLE SANITAIRE - ETE 2020

## Fiche 1 - Pratique occasionnelle (sans nuitée à bord et avec changement d'équipage)

Cette fiche complète le protocole sanitaire relatif aux camps d'été 2020 pour les activités de navigation dans le cadre de la réglementation du scoutisme marin (annexe 20.4 de l'arrêté du 25 avril 2012).

### 1/ Gestion des équipements de protection individuels

- Gestion des gilets : pulvérisation de désinfectant à chaque changement d'équipage et entreposé sur cintre
- Gestion des VHF : à usage exclusif du chef de bord et désinfection régulière

### 2/ Entretien des supports de navigation

- Nettoyage des bateaux : pulvérisation d'un désinfectant virucide à chaque changement d'équipage

*Les désinfectants "BACTERLESS" ou "SOCOSAIN 351" sont adaptés à la désinfection de gilets ou bateaux et régulièrement utilisés en école de voile.*

### 3/ Adaptation de l'organisation des différents types d'activités

- L'équipage d'un bateau reste le même tout au long de l'activité
- Le masque doit être porté par tous les participants à partir de 11 ans lors des transports à bord de la sécu. Il ne peut être retiré qu'une fois à bord de son bateau
- A bord, les gestes protecteurs s'appliquent et doivent être respectés
- Le port du masque n'est pas nécessaire à bord dans la mesure où les participants veillent à garder une distance d'un mètre entre eux
- Le briefing de navigation comprend un rappel des gestes protecteurs systématiquement

**En cas d'urgence mettant en péril la sécurité des mineurs, le responsable encadrant la navigation adapte l'application de ces règles au risque rencontré**

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs

## Fiche 2 - Pratique continue (avec couchage) Randonnée nautique / Croisière côtière

Cette fiche complète le protocole sanitaire relatif aux camps d'été 2020 pour les activités de navigation dans le cadre de la réglementation du scoutisme marin (annexe 20.4 de l'arrêté du 25 avril 2012).

### 1/ Gestion des équipements de protection individuels

- Gestion des gilets : chaque participant se verra attribuer le même gilet pour toute la semaine (prévoir que les gilets soient identifiables facilement)
- Gestion des VHF : à usage exclusif du chef de bord et désinfection régulière

### 2/ Entretien des supports de navigation

- Nettoyage régulier du bateau et des équipements lors des temps de service avec des produits de désinfection

*Les désinfectants "BACTERLESS" ou "SOCOSAIN" sont adaptés à la désinfection de gilets ou bateaux et régulièrement utilisés en école de voile*

### 3/ Adaptation de l'organisation des différents types d'activités

- Les équipages restent fixes sur l'ensemble de la croisière. Les interactions entre chaque équipage sont réduites au minimum et conformes au protocole sanitaire pour la tenue des camps d'été 2020
- Le couchage se fera en respectant les mesures de distanciation (1 mètre, assuré notamment par des couchages tête-bêche)
- Le masque doit être porté par tous les participants à partir de 11 ans lors des transports à bord de la sécu. Il ne peut être retiré qu'une fois à bord de son bateau
- A bord, les gestes protecteurs s'appliquent et doivent être respectés
- Le port du masque n'est pas nécessaire à bord dans la mesure où les participants veillent à garder une distance d'un mètre entre eux
- Le briefing de navigation comprend un rappel des gestes protecteurs systématiquement

**En cas d'urgence mettant en péril la sécurité des mineurs, le responsable encadrant la navigation adapte l'application de ces règles au risque rencontré**

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs